

# Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 07/05/2012 (Dernière actualisation de la page 07/05/2012)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur.

### 1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

#### 1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	11.9081	12.9096	15.6711
2	102%	12.1463	13.1678	15.9845
3	103%	12.2653	13.2968	16.1411
4	110%	13.0989	14.2005	17.2382
5	115%	13.6943	14.8460	18.0217
6	120%	14.2897	15.4915	18.8052

#### 1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
10.7173	11.6186	14.1040